



Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 21 janvier 2020

19 h 00

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Chantal Richard, trésorière adjointe**
- Alexandre Boudreau, journaliste, L'Acadie Nouvelle**
- Lise Hébert, résidente**
- Ronald LeBlanc, résident**
- Fernande McFadden, résidente**
- Mike McFadden, résident**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

20-05 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 17 décembre 2019(extraordinaire), du 17 décembre 2019(ordinaire) et du 13 janvier 2020(extraordinaire).

20-06 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 17 décembre 2019(extraordinaire), du 17 décembre 2019(ordinaire) et du 13 janvier 2020(extraordinaire) tels que présentés.

ADOPTÉE

5. Correspondances.

Centre de Prévention de la Violence – Lettre faisant appel aux entreprises et organismes communautaires de la région de Kent pour appui financier afin de les aider à continuer à venir en aide aux familles victimes.

Patrimoine canadien – Message contenant 5 façons de célébrer le Jour du drapeau national du Canada le 15 février prochain.

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du NB – Invitation à participer à une formation en médiation culturelle en art contemporain à la Salle Marie-Hélène-Allain de Bouctouche le 28 février 2020 de 9h à 16h30.

6. **Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

a. **Département d'aménagement de Kent.**

1. **Rapport du département d'aménagement de Kent.**

	2019			2018		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	52,000.00 \$	290.00 \$	2	10,000.00 \$	50.00 \$	2
Février	0.00 \$	0.00 \$	0	22,000.00 \$	97.00 \$	1
Mars	5,000.00 \$	25.00 \$	1	20,000.00 \$	145.00 \$	1
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	366,000.00 \$	2,125.00 \$	3
Mai	119,000.00 \$	580.00 \$	10	347,000.00 \$	2,105.00 \$	5
Juin	815,000.00 \$	4,750.00 \$	4	176,000.00 \$	920.00 \$	8
Juillet	9,000.00 \$	50.00 \$	2	47,000.00 \$	196.00 \$	4
Août	452,000.00 \$	2,642.00 \$	2	843,000.00 \$	4,925.00 \$	5
Septembre	59,000.00 \$	285.00 \$	3	129,800.00 \$	712.00 \$	4
Octobre	1,000.00 \$	25.00 \$	1	110,000.00 \$	606.00 \$	6
Novembre	2,000.00 \$	50.00 \$	2	8,000.00 \$	25.00 \$	1
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Total	1,514,000.00 \$	8,697.00 \$	27	2,078,800.00 \$	11,906.00 \$	40

2. **Échange de terrains - 18 rue Michaud.**

Le maire explique qu'une partie de la rue Michaud est comprise avec la propriété située au 18 rue Michaud et que la ligne passe à travers de leur maison. Les propriétaires au 18 rue Michaud avaient été avisés par un ancien maire que la Ville de Bouctouche allait s'occuper de réparer le problème de rue mais cela n'a jamais été fait. Il est à noter que Service Nouveau-Brunswick démontre que la rue Michaud existe mais aucun document enregistré de transfert a été émis à la municipalité.

Le maire fait part qu'il y a deux options pour rectifier le problème, soit le processus d'expropriation ou de faire une parcelle attachée à la rue Michaud. L'option la moins coûteuse est une parcelle attachée à la rue Michaud.

20-07 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on fasse faire une parcelle attachée à la rue Michaud afin de rectifier le problème de rue pour un coût entre quatre à cinq mille dollars comprenant les frais d'arpentage et légaux.

ADOPTÉE

- b. **Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc. – troisième lecture (par titre).**

20-08 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

ADOPTÉE

- c. **Fleurs - prix.**

La directrice générale souligne que la municipalité a reçu un autre prix pour les fleurs et inserts mais il était environ deux mille cinq cents dollars plus élevé que le prix ci-dessous.

20-09 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on fasse l'achat de fleurs et d'inserts pour nos pots de ciment de la compagnie Farmer Brown's Greenhouse pour un montant de quatre mille huit cent quarante-cinq dollars (4 845\$) plus TVH.

ADOPTÉE

- d. **Formation Emilie Doiron Gaudet - conférence annuelle de l'ACAM.**

20-10 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on paie les frais d'environ deux mille deux cents dollars (2 200\$) qui comprend les coûts de conférence, hôtel et avion afin que la directrice générale Emilie Doiron Gaudet assiste à la conférence annuelle de l'Association canadienne des administrateurs municipaux qui aura lieu en Ontario du 1er au 3 juin prochain.

ADOPTÉE

- e. **Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

20-11 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

a. Rapport du chef pompier pour le mois de décembre 2019.

Le rapport du chef pompier pour le mois de décembre 2019 n'a pas été soumis.

b. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

20-12 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

a. Mise à jour du directeur des travaux publics.

Le conseiller Poirier lit la mise à jour du directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, faisant part que les employés des travaux publics vont enlever les lumières de Noël demain si la température le permet.

Le conseiller Poirier souligne qu'il avait reçu des plaintes lors de la deuxième tempête de neige mais aucune plainte lors de la dernière tempête.

b. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

20-13 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2019.**

Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2019	2018
Janvier	103,051.53 \$	59,256.20 \$
Février	78,153.62 \$	127,074.18 \$
Mars	271,696.76 \$	266,149.23 \$
Avril	46,430.95 \$	59,550.18 \$
Mai	28,737.85 \$	29,319.47 \$
Juin	17,703.87 \$	10,412.43 \$
Juillet	6,838.15 \$	5,991.26 \$
Août	3,593.53 \$	1,773.74 \$
Septembre	7,157.29 \$	7,161.91 \$
Octobre	11,875.30 \$	11,222.16 \$
Novembre	43,161.42 \$	39,551.11 \$
Décembre	1,384.63 \$	3,825.81 \$
Total	619,784.90 \$	621,287.68 \$

b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes).

	Elsipogtog First Nation Ban		Bouctouche		St-Antoine	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Janvier	23.17	30.42	55.93	54.75	27.35	36.25
Février	9.47	21.96	40.79	43.96	23.86	23.91
Mars	27.56	22.94	43.02	43.35	26.47	23.80
Avril	31.50	32.67	45.06	44.54	34.54	33.52
Mai	29.34	31.10	125.92	103.60	60.03	60.14
Juin	28.23	23.75	43.46	46.61	29.44	28.30
Juillet	28.84	35.01	58.20	49.87	32.41	34.31
Août	5.03	29.17	48.36	57.82	26.49	29.39
Septembre	33.01	27.83	49.49	35.18	34.08	29.35
Octobre	10.65	28.02	123.18	93.13	52.85	54.20
Novembre	23.80	25.45	45.96	67.94	26.36	28.21
Décembre	11.06	25.92	52.00	42.66	24.82	31.60
Total:	261.66	334.24	731.37	683.41	398.70	412.98

c. Mise à jour du directeur des travaux publics.

La maire suppléante lit la mise à jour du directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, faisant part que les factures d'eau et d'égouts ont été envoyées la semaine du 6 janvier dernier.

d. Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.

20-14 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

a. Mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles.

Le conseiller Mike LeBlanc lit la mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles, Luc Cormier, indiquant que le carnaval aura lieu du 20 au 23 février prochain et que le dépliant avec les activités va sortir prochainement.

Le conseiller Mike LeBlanc souligne que les JC's vont bien et que le nouveau président du comité est Mike McFadden.

b. Mise à jour - Comités.

La maire suppléante indique que la vente des billets pour la Soirée de vins va bien.

Le conseiller Oscar LeBlanc fait part qu'ils ont eu une réunion pour le carnaval et qu'il reste encore une activité à trouver pour le vendredi soir. Il ajoute qu'ils veulent essayer de faire une patinoire extérieure près de l'enseigne BOUCTOUCHE au Parc Rotary.

Le maire mentionne qu'il a assisté à la réunion du Forum des maires la semaine dernière et qu'il a fait une mise à jour sur la Route 11.

c. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

20-15 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.

Aucune décision n'est nécessaire.

12. Affaires nouvelles.

Le conseiller Oscar LeBlanc fait part qu'il devrait recevoir des fonds prochainement pour son projet de fontaine.

13. Levée de l'assemblée.

20-16 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 19h55.

ADOPTÉE